

# COMMUNE DE PEISEY-NANCROIX

\*\*\*

## Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

\*\*\*

### Exercice 2017 - 2018 (Du 01/09/2017 au 31/08/2018)

*Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice  
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.  
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs  
peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »*

Référent technique :

Yohann Jourdin - Directeur des services techniques

Maître de l'ouvrage :

Monsieur le Maire, Laurent TRESALLET

Rue de l'école des Mines

73210 PEISEY-NANCROIX

Tél. 04 79 07 92 33

[mairie.peiseynancroix@wanadoo.fr](mailto:mairie.peiseynancroix@wanadoo.fr)

I.	Caractérisation technique du service .....	3
A.	Présentation du territoire desservi .....	3
B.	Mode de gestion du service .....	3
C.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
D.	Nombre d'abonnés.....	4
E.	Eaux brutes .....	5
1.	Prélèvement sur les ressources en eau .....	5
2.	Achats d'eaux brutes .....	5
F.	Eaux traitées .....	6
1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2017-2018.....	6
2.	Production.....	6
3.	Achats d'eaux traitées.....	6
4.	Volumes vendus au cours de l'exercice.....	7
5.	Autres volumes .....	7
6.	Volume consommé autorisé .....	7
7.	Linéaires de réseaux de desserte.....	7
II.	Tarification de l'eau et recettes du service .....	8
A.	Modalités de tarification.....	8
B.	Facture d'eau type (D102.0).....	9
C.	Recettes.....	10
III.	Indicateurs de performance .....	11
A.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1) .....	11
B.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B) .....	11
C.	Indicateurs de performance du réseau .....	13
1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	13
2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3) .....	14
3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3) .....	15
4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	15
D.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3) .....	15
IV.	Financement des investissements .....	16
A.	Branchements en plomb .....	16
B.	Montants financiers (*)......	16
C.	État de la dette du service .....	17
D.	Amortissements .....	17
E.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	17
F.	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice .....	17
V.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau .....	18
A.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0) .....	18
B.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT).....	18
VI.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	19
VII.	Annexes .....	20
A.	Tableau de synthèse des volumes consommés par les bords.....	20
B.	Tableau comparatif des indicateurs et positionnement par rapport aux autres services .....	20
C.	Note d'information de l'agence de l'eau sur l'usage fait de la fiscalité de l'eau.....	20

# I. Caractérisation technique du service

## A. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : PEISEY-NANCROIX
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : PEISEY-NANCROIX
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non  
(Commissions consultatives des Services publics locaux)
- Existence d'un schéma de distribution  Oui, date d'approbation : .....  Non  
au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation : 06/06/2016  Non
- Existence d'un schéma directeur  Oui, date d'approbation : Jan. 2007  Non

## B. Mode de gestion du service

Le service est exploité en  régie  
 régie avec prestataire de service \*  
 régie intéressée  
 gérance  
 délégation de service public : affermage  
 délégation de service public : concession

(\*) Marché pluriannuel pour la location, l'entretien, le renouvellement et la facturation des compteurs d'eau conclu avec l'entreprise Veolia Eau le 29/05/2015 pour une durée de 1 an reconductible 3 fois de manière tacite.

### C. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 7 944 habitants au 31/12/2017 (7 944 au 31/12/2016).

### D. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 752 abonnés au 31/12/2017 (750 au 31/12/2016).

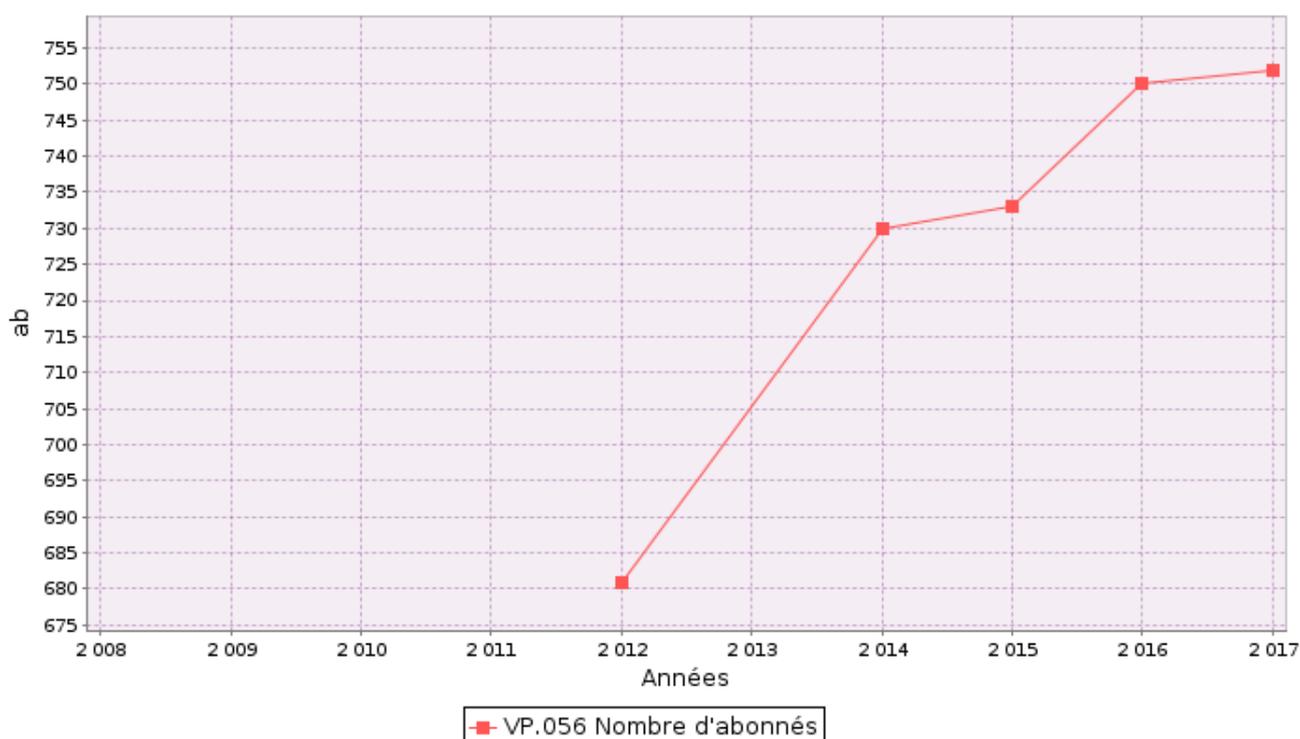
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2016	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2017	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2017	Nombre total d'abonnés au 31/12/2017	Variation en %
Peisey-Nancroix					
<b>Total</b>	<b>750</b>	<b>752</b>		<b>752</b>	<b>0,3%</b>

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 38,7 abonnés/km au 31/12/2017 (38,13 abonnés/km au 31/12/2016).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 10,56 habitants/abonné au 31/12/2017 (10,59 habitants/abonné au 31/12/2016).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 160,2 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2017. (148,04 m<sup>3</sup>/abonné au 31/12/2016).



## E. Eaux brutes

### 1. Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé 147 178 m<sup>3</sup> pour l'exercice 2017-2018 (139 096 pour l'exercice 2016-2017).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux <sup>(1)</sup>	Volume prélevé durant l'exercice N-1 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice N en m <sup>3</sup>	Variation en %
PEPIN	Souterraine		139 096	147 178	5,8%
<b>Total</b>			139 096	147 178	5,8%

(1) débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

Note :

Le forage de Rosuel est géré et exploité par le SIVOM de Landry-Peisey et ne fait donc pas partie du présent RQPS.

Le volume représenté par l'apport du forage de Rosuel sur le réseau de distribution de Plan Peisey est de 119 373 m<sup>3</sup> pour la période considérée.

Le volume total prélevé sur la ressource en eau pour le réseau d'eau potable de Peisey-Nancroix est donc estimé à :

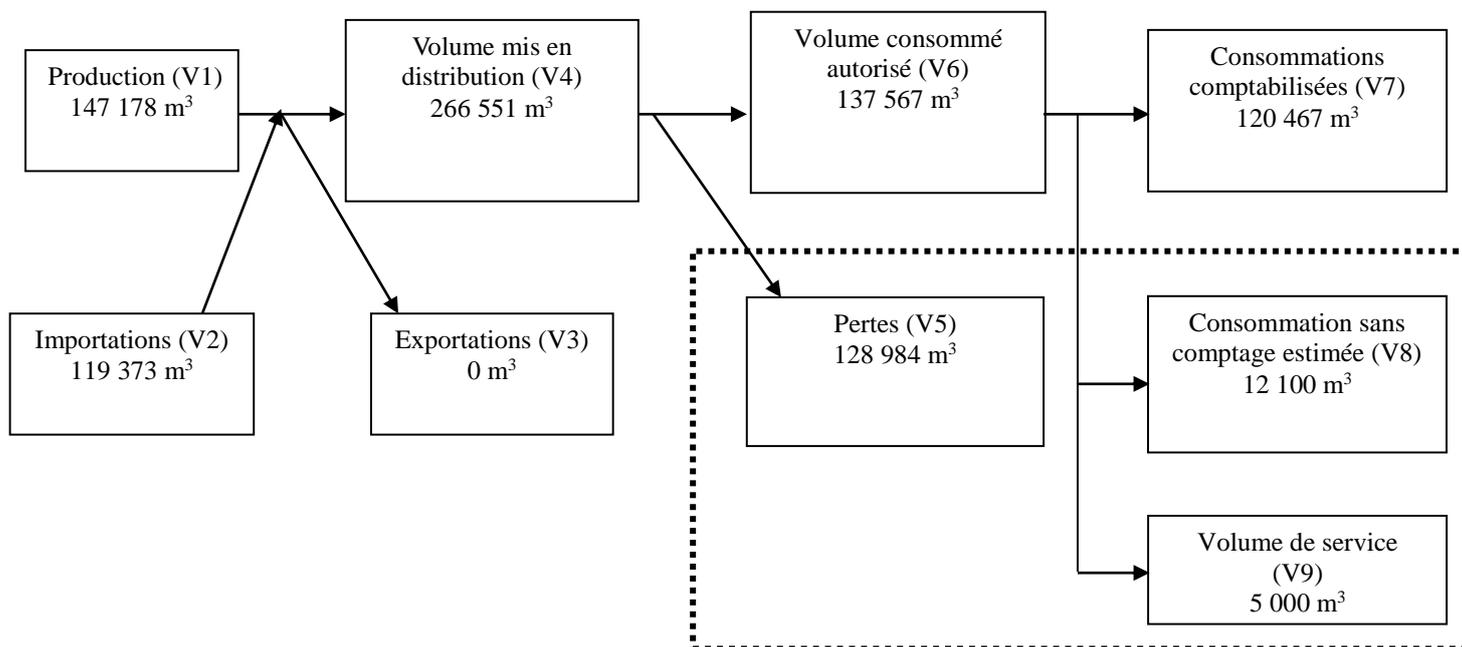
$$147\,178\text{ m}^3 + 119\,373\text{ m}^3 = \underline{266\,551\text{ m}^3}$$

### 2. Achats d'eaux brutes

Sans objet.

## F. Eaux traitées

### 1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2017-2018



### 2. Production

Il n'y a pas de traitement de l'eau potable captée au niveau de la source de Pepin.

Ressource	Volume produit durant l'exercice N-1 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice N en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice N
PEPIN	139 096	147 178	5,8%	40
<b>Total du volume produit (V1)</b>	<b>139 096</b>	<b>147 178</b>	<b>5,8%</b>	<b>40</b>

### 3. Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice N-1 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice N en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice N
SIVOM de LANDRY PEISEY				
<b>Total d'eaux traitées achetées (V2)</b>	<b>126 423</b>	<b>119 373</b>	<b>-5,6%</b>	<b>100</b>

#### 4. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice N-1 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice N en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	111 031	102 607	-7,6%
Abonnés non domestiques Fontaines publiques équipées d'un compteur d'eau	0	17 860	____% (*)
<b>Total vendu aux abonnés (V7)</b>	<b>111 031</b>	<b>120 467</b>	<b>8,5%</b>

(\*) Note : Certaines fontaines publiques (bachals) ont été équipées depuis 2018 d'un compteur d'eau. Cette disposition a permis d'intégrer dans les volumes « vendus » les volumes d'eau consommés par une partie des fontaines publiques. Le tableau synthétique des volumes consommés par les bachals est présenté en annexe 1 au présent RQPS.

#### 5. Autres volumes

	Exercice N-1 en m <sup>3</sup> /an	Exercice N en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommation sans comptage (V8)</b>	<b>36 266</b>	<b>12 100</b>	<b>-66,6%</b>
<b>Volume de service (V9)</b>	<b>3 000</b>	<b>5 000</b>	<b>66,7%</b>

Il s'agit :

- des estimations des volumes d'eau consommés par les bâtiments publics et les bachals non équipés de compteur (V8)
- des estimations des volumes d'eaux utilisées pour les travaux d'entretien (curage des conduites, essais sur les poteaux d'incendie,...) et pour la production de neige artificielle du site nordique (3 000 m<sup>3</sup> l'hiver 2017-2018)

#### 6. Volume consommé autorisé

Le volume consommé autorisé correspond à la somme des volumes vendus aux abonnés (V7) et des volumes consommés sans comptage (V8).

	Exercice N-1 en m <sup>3</sup> /an	Exercice N en m <sup>3</sup> /an	Variation en %
<b>Volume consommé autorisé (V6)</b>	<b>150 297</b>	<b>137 567</b>	<b>-8,5%</b>

#### 7. Linéaires de réseaux de desserte

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 29 kilomètres au 31/08/2017 répartis ainsi :

- 19,4 kilomètres de réseau de distribution
- 9,6 kilomètres de réseau d'adduction

## II. Tarification de l'eau et recettes du service

### A. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables pour l'exercice N sont les suivants :

**Nota : la part fixe de l'abonnement se décompose ainsi :**

- Coût de l'abonnement : 60 € HT / an
- Frais de rôle : 4,57 € HT / an
- Frais de location de compteur : 10,66 € HT / an (pour un compteur DN15)

Tarifs		Au 01/01/2017	Au 01/01/2018
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	75,23 €	75,23 €
	Abonnement <sup>(1)</sup> DN ____		
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Prix au m <sup>3</sup>	1,3 €/m <sup>3</sup>	1,3 €/m <sup>3</sup>
Autre : _____		€	€
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,053 €/m <sup>3</sup>	0,0534 €/m <sup>3</sup>
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,29 €/m <sup>3</sup>	0,29 €/m <sup>3</sup>
	VNF Prélèvement	____ €/m <sup>3</sup>	____ €/m <sup>3</sup>
	Autre : _____	____ €/m <sup>3</sup>	____ €/m <sup>3</sup>

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice N sont les suivantes :

- Délibération 2017-06-095 du 12/06/2017 effective à compter du 01/09/2017 fixant les tarifs du service d'eau potable et d'assainissement collectif.

## B. Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables durant l'exercice N pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2017 en €	Au 01/01/2018 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	75,23	75,23	0%
Part proportionnelle	156,00	156,00	0%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	231,23	231,23	0%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	---	---	---
Part proportionnelle	---	---	---
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	---	---	---
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	6,36	6,41	0,8%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	34,80	34,80	0%
VNF Prélèvement : .....	---	---	---
Autre : .....	---	---	---
TVA	14,98	14,98	0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	56,14	56,19	0,1%
<b>Total</b>	<b>287,37</b>	<b>287,42</b>	<b>0%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,39</b>	<b>2,40</b>	<b>0,4%</b>



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

- annuelle
- semestrielle
- trimestrielle
- quadrimestrielle

Les volumes facturés au titre de l'année 2017/2018 sont de 102 607 m<sup>3</sup>/an (111 031 m<sup>3</sup>/an en 2016/2017).

## C. Recettes

Total des recettes de vente d'eau au 31/08/2018 : 288 775 €

### III. Indicateurs de performance

#### A. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2016	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2016	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2017	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2017
Microbiologie	16	0	19	0
Paramètres physico-chimiques	16	0	20	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m<sup>3</sup>/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2016	Taux de conformité exercice 2017
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100%	100%

#### B. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b>			
<b>(15 points)</b>			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b>			
<b>(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)</b>			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	80%	13
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b>			
<b>(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)</b>			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	5
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>106</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est de 106 pour l'exercice 2017-2018 (106 pour 2016-2017).

## C. Indicateurs de performance du réseau

### 1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

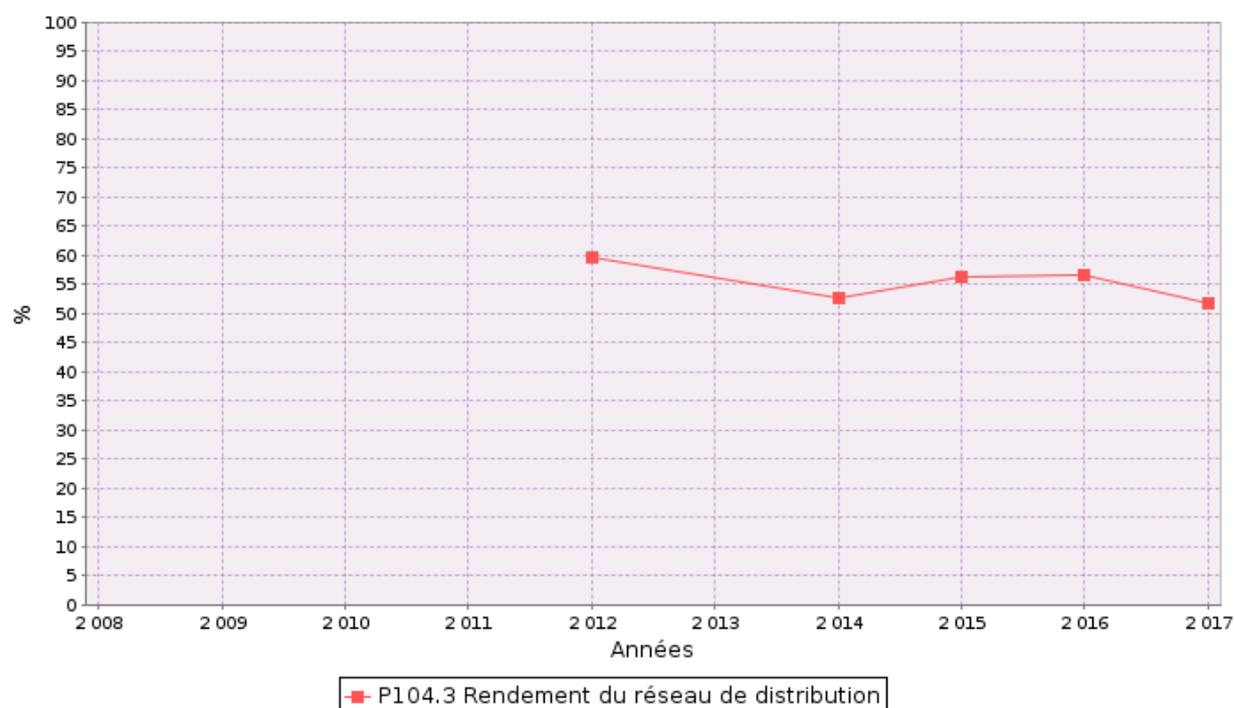
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice N-1	Exercice N
Rendement du réseau	56,6 %	51,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m <sup>3</sup> / jour / km]	20,93	19,4
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	41,8 %	45,2 %



Les volumes de pertes en réseau dû aux fuites ont été ainsi mesurés :

Mesure nocturne des débits de distribution au niveau des réservoirs réalisés le 30/11/2018 entre 4h et 5h30 du matin

- Réservoir de Plan Peisey :
  - o débit de fuite de 6,36 m<sup>3</sup>/h
  - o auquel il faut déduire la vidange continue pour mise hors gel du hameau du Freinay à 0,33 m<sup>3</sup>/h
  - o Soit un débit de fuite de 6,03 m<sup>3</sup>/h
- Réservoir de La Chenarie :
  - o Débit de fuite : 8,76 m<sup>3</sup>/h
  - o Débit de fuite du réservoir de Peisey en aval : 0,36 m<sup>3</sup>/h
  - o Par déduction :
    - Débit de fuite du secteur Peisey, Moulin, Le Villaret : 0,36 m<sup>3</sup>/h
    - Débit de fuite du secteur Nancroix, Passieu, La Chenarie, Pont Baudin : 8,4 m<sup>3</sup>/h
- Débit de fuite total = 14,79 m<sup>3</sup>/h

De par ces mesures, les volumes de pertes en réseau en une année dû aux fuites sont estimées à :

14,79 m<sup>3</sup>/h x 24h x 365 j/an = 129 560 m<sup>3</sup>/an

Dans le bilan présenté ci-après, le résultat précédent correspond à peu près par déduction aux volumes perdus:

- Volume total produit (somme des consommations des compteurs de distribution de Plan Peisey, La Chenarie et Beaupraz) = 266 551 m<sup>3</sup>
- Volumes vendus aux abonnés = 102 607 m<sup>3</sup>
- Conso comptabilisée des bachals = 17 860 m<sup>3</sup> (cf. annexe 1)
- Conso estimée des bachals non équipés de compteur = 10 900 m<sup>3</sup> (cf. annexe 1)
- Conso estimée des bâtiments publics sans comptage = 1 200 m<sup>3</sup>
- Volume de service (essais sur les poteaux incendie, neige artificielle,...) = 5 000 m<sup>3</sup>
- Par déduction, volumes perdus dans le réseau par les fuites :  
226 551 – 102 607 - 17 860 – 10 900 – 1 200 = 128 984 m<sup>3</sup>/an

Cette corrélation qui n'avait jusque-là pas pu être réalisée en raison de l'absence de compteur sur les bachals permet de vérifier :

- La bonne mesure des volumes de fuite
- La bonne estimation des volumes consommés par les bâtiments et bachals non équipés de compteurs.

Les valeurs de débit de fuite mesurées ne sont pas tout à fait rassurantes : le débit de fuite a légèrement augmenté depuis l'exercice précédent (14,4 m<sup>3</sup>/h en 2016-2017), malgré l'effort réalisé sur les renouvellements des réseaux (sur le secteur de Nancroix et des Arches notamment). D'autres fuites (non visibles en surface et non réparées pour le moment) sont donc apparues sur les zones où le réseau n'a pas encore été renouvelé.

Nous pouvons néanmoins noter le très bon résultat des débits de fuite sur le secteur Peisey, Le Villaret et Moulin, (0,3 m<sup>3</sup>/h), résultat des travaux réalisés depuis 2016 (Moulin, Place Roscanvel et ruelle Todesco).

## 2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'exercice N, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 20,6 m<sup>3</sup>/j/km (21,5 pour l'exercice N-1).

### 3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'exercice N, l'indice linéaire des pertes est de 18,2 m<sup>3</sup>/j/km (16 pour l'exercice N-1).

### 4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018
Linéaire renouvelé en km	-	0,16 (Baudet)	0,82 (La Chenarie, Moulin)	1,56 (Place Roscanvel, Les Amis)	0,84 (Nancroix, Les Arches, Rle Todesco)

Au cours des 5 dernières années, 3,35 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour les 5 dernières années, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 3,45% (2,56 à la fin de l'exercice précédent).

### D. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour cet exercice, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 66,9% (58,1% pour l'exercice précédent)

Ceci est le résultat de la procédure de régularisation en cours sur le captage de Pepin (visite et avis de l'hydrogéologue réalisé en été 2018).

## IV. Financement des investissements

### A. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne doit plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice N-1	Exercice N
Nombre total des branchements		
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	3	3
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)		Recensement en cours
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements		
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements		

### B. Montants financiers (\*)

	Exercice N-1	Exercice N
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	593 421	512 000
Montants des subventions en €	120 484	79 266
Montants des contributions du budget général en €	472 937	432 734

(\*) : Investissements pour l'eau potable et pour les eaux usées confondus.

### C. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 août 2018 fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice N-1	Exercice N
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		0 €	0 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

### D. Amortissements

Pour l'exercice budgétaire 2017, la dotation aux amortissements a été de 124 432 € (118 999 € en 2016).

### E. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €
Remplacement du réseau d'eau potable sur le hameau de Nancroix (suite des travaux engagés en 2018)	261 094 €
Remplacement du réseau d'eau potable sur le hameau de Passieu	200 903 €
Remplacement du réseau d'eau potable sur le secteur Les Arches Le Frenay	451 272 €

### F. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Réfection du réseau d'eau potable et extension du réseau d'eaux usées sur les hameaux de Moulin, Nancroix, Passieu et La Chenarie	2016 à 2021	2 622 000 €

## V. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

### A. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2017, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance.

0 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2017 (0 €/m<sup>3</sup> en 2016).

### B. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)

Peuvent être ici listées les opérations mises en places dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €

## VI. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2016-2017	Exercice 2017-2018
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	7 944	7 944
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	2,39	2,4
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	106	106
P104.3	Rendement du réseau de distribution	56,6%	51,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m <sup>3</sup> /km/jour]	21,5	20,6
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m <sup>3</sup> /km/jour]	16	18,2
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	2,56%	3,45%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	58,1%	66,9%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0

## VII. Annexes

- A. Tableau de synthèse des volumes consommés par les bachals
  
- B. Tableau comparatif des indicateurs et positionnement par rapport aux autres services
  
- C. Note d'information de l'agence de l'eau sur l'usage fait de la fiscalité de l'eau

**Compteurs d'eau des bachals**

**Bachals équipés d'un compteur**

Lieu	N°	N° du compteur	Date de la relève 2018 ou date de pose	Index (m3)	Date de la relève fin 2018	Index (m3)	Conso annuelle	Remarque
Peisey Place Roscanvel	1	C17FA223083	17/04/2018	0	16-nov	8902	8 902	Depuis Juil 18 alimenté par ruisseau
Peisey Eglise	2	C16FA439657	17/04/2018	0	16-nov	1527	1 527	Coule en continu
Peisey Bas Croix de Pierre	3	C16FA439651	17/04/2018	0	15-nov	1053	1 053	Coule en continu dont 110 m3 piquages
Villaret Chapelle	4	C16FA439656	17/04/2018	0	15-nov	1042	1 042	Coule en continu
Villaret Chemin des Côtes	5	C17FA223087	17/04/2018	0	16-nov	78	78	Coule à la demande
Villaret Ruelle du Géomètre	6	C17FA223086	17/04/2018	0	16-nov	371	371	Coule faiblement
Villaret dit "Sartorius"	7	C17FA223088	17/04/2018	0	16-nov	942	942	Coule en continu
Moulin Place des 4 Zoé	8	C17FA223083	17/04/2018	0		0	0	Pas allumé en 2018 (travaux)
Moulin Chapelle	9	C16FA439652	17/04/2018	0	16-nov	2350	2 350	Coule fortement
Chenarie Chapelle	10	14CA143882	17/04/2018	5966	15-nov	7291	1 325	Coule en continu
Vidange mise hors gel Le Freney	11	17FA223085			29-nov	270	270	Débit 5,5 l / min
<b>Total bachals équipés de compteur (1)</b>							17 860	

**Bachals non équipés**

Lieu	N°	Mode estimation	Estimation annuelle	Remarque
Peisey Montée de l'Eglise	12	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Peisey Rue des Monts d'Argent	13	Coule faiblement Estimation = environ bachal du Villaret	400	
Peisey Bachal St-François	14	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Nancroix Rue de Nantcruet	15	Fermé cette année (travaux) Utilisation pour arrosage jardin	100	
Nancroix Haut rue de l'école	16	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Passieu	17	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Pont Baudin 2 Points d'eau publics	18	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
La Chenarie Robinet piquage réservoir	19	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
Les Lanches Au Baudet Malin	20	Coule faiblement Estimation = environ bachal du Villaret	400	
Les Lanches Triu	21	Sur conduite d'adduction	0	
Les Lanches Robinet public au pont de Beaupraz	22	Coule à la demande + arrosage jardins	100	
Beaupraz	23	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Beaupraz Robinet puisage sous réservoir	24	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
Fond de vallée Bettières face Campettes	25	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
Fond de vallée Bettières face La Culaz	26	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
Fond de vallée La Culaz	27	Coule à la demande	100	
Fond de vallée Refuge Rosuel	28	Coule faiblement Estimation = environ bachal du Villaret	400	
Fond de vallée Petit Rosuel	29	Coule à la demande Utilisation agricole	300	
Les Arches Sous chez C. Selvik	30	Coule faiblement Estimation = environ bachal du Villaret	400	
Les Arches Centre hameau	31	Coule en continu Moyenne bachals 2,3, 4 et 10 = 1200 m3 environ	1 200	
Pracompuet (1 bachal) Vieux Plan (2 bachals)	32	Sur source	0	
<b>Total estimé pour bachals non équipés (2)</b>			10 900	

**Total général (1) + (2)**

**28 760**

# Service de l'eau potable

## Exercice 2017

### Tableau comparatif des indicateurs

#### et positionnement par rapport aux autres services au 13/12/18

Nom de la collectivité : Peisey-Nancroix

Type de collectivité : Commune

Nom du service : eau potable

Missions du service :

	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Mode de gestion du service :

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Existence d'une CCSPL :  Oui  Non

Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2016			Exercice 2017		
			Valeur du service	Moyenne dans la classe [3 500 - 10 000] habitants	Moyenne nationale	Valeur du service	Moyenne dans la classe [3 500 - 10 000] habitants	Moyenne nationale
D101.0	Nombre d'habitants desservis	hab	<b>7 944</b>	5 604 477 (959)	53 058 492 (5814 - 46%)	<b>7 944</b>	4 621 000 (794)	38 935 972 (4904 - 40%)
D102.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 1er janvier N+1	€/m <sup>3</sup>	<b>2,39</b>	2,18 (951)	2,04 (5731 - 46%)	<b>2,4</b>	2,27 (792)	2,08 (4881 - 40%)
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	%	<b>100</b>	98 (950)	96,7 (5922 - 46%)	<b>100</b>	97,7 (785)	97,9 (4939 - 39%)
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	%	<b>100</b>	97,5 (945)	97,8 (5883 - 45%)	<b>100</b>	96,8 (784)	97,7 (4926 - 39%)
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	<b>106</b>	93 (939)	74 (5883 - 46%)	<b>106</b>	93 (790)	94 (4964 - 40%)
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	<b>56,6</b>	76,7 (928)	79,1 (5579 - 43%)	<b>51,6</b>	77,8 (790)	81,2 (4749 - 38%)
P105.3	Volumes non comptés	m <sup>3</sup> /km/j	<b>21,5</b>	2,6 (939)	2,6 (5684 - 44%)	<b>20,6</b>	0,6 (791)	2,6 (4805 - 38%)
P106.3	Pertes en réseau	m <sup>3</sup> /km/j	<b>16</b>	2,3 (940)	2,4 (5694 - 44%)	<b>18,2</b>	0,6 (792)	2,3 (4813 - 38%)
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	%	<b>2,56</b>	0,48 (902)	0,36 (5602 - 43%)	<b>3,45</b>	1,4 (752)	0,84 (4757 - 38%)
P108.3	Protection de la ressource en eau	%	<b>58,1</b>	72,1 (876)	73,5 (5017 - 39%)	<b>66,9</b>	72,1 (763)	73,7 (4506 - 36%)
P109.0	Montant des actions de solidarité	€/m <sup>3</sup>	<b>0</b>	0,0061 (901)	0,0055 (5355 - 43%)	<b>0</b>	0,006 (730)	0,0052 (4578 - 37%)
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	%	<b>0</b>	2,33 (621)	2,28 (3911 - 31%)	<b>0</b>	2,2 (591)	2,12 (3605 - 30%)

Valeur du service :

Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de l'indicateur a été modifié entre les deux années.

Moyenne dans la classe :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2017). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2017, car la classe ne peut pas être déterminée.

Moyenne nationale :

Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales **ne sont pas définitives** : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS L'EAU!

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

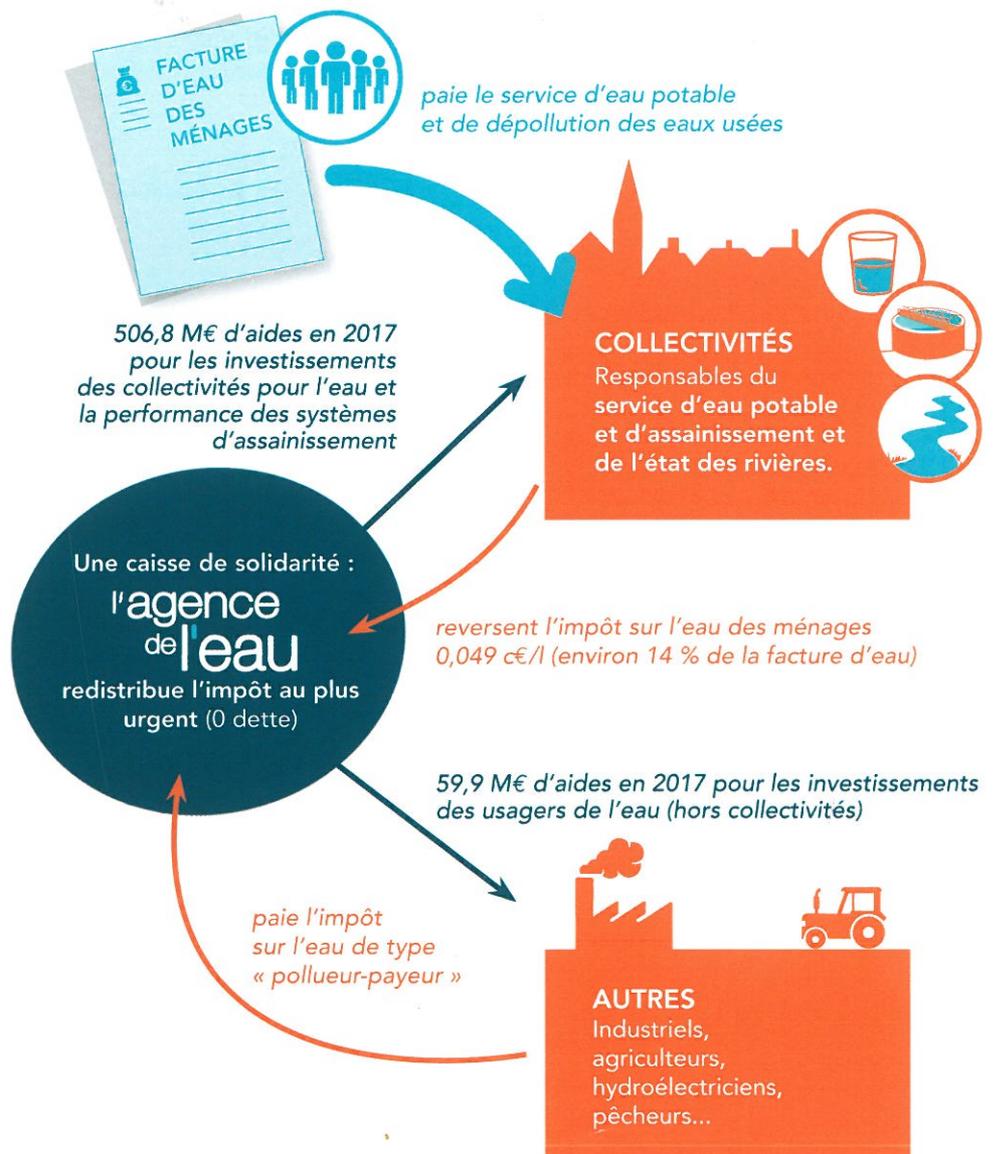
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le **prix moyen de l'eau** dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse est de **3,63 € TTC/m<sup>3</sup>** et de **3,93 € TTC/m<sup>3</sup>** en France\*. Environ **14 %** de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

**Cet impôt est réinvesti par l'agence** pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, **consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.**

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2015.



# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU

DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE EN 2017

## > Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (55,2 millions €)

385 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 30,1 millions m<sup>3</sup> en 2017 soit la consommation d'une ville de 752500 habitants.

## > Pour dépolluer les eaux (174,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

40 stations d'épuration aidées en 2017. L'objectif de mise en conformité des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les villes de plus petite taille et les communes rurales.

## > Pour réduire les pollutions par les pesticides et les toxiques (62,4 millions €)

52 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales. 11 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

## > Pour protéger les captages d'eau potable des pesticides et des nitrates (12,3 millions €)

10 nouveaux captages prioritaires du SDAGE ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Eviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent entre 400 et 700 millions € aux consommateurs d'eau.

## > Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (85 millions €)

108 km de rivières restaurées et 223 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, les barrages ne permettent plus aux poissons de circuler et aux sédiments de s'écouler. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

3163 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide, dont 1558 ha de surfaces acquises. L'objectif de l'agence est de restaurer 10000 ha de zones humides. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

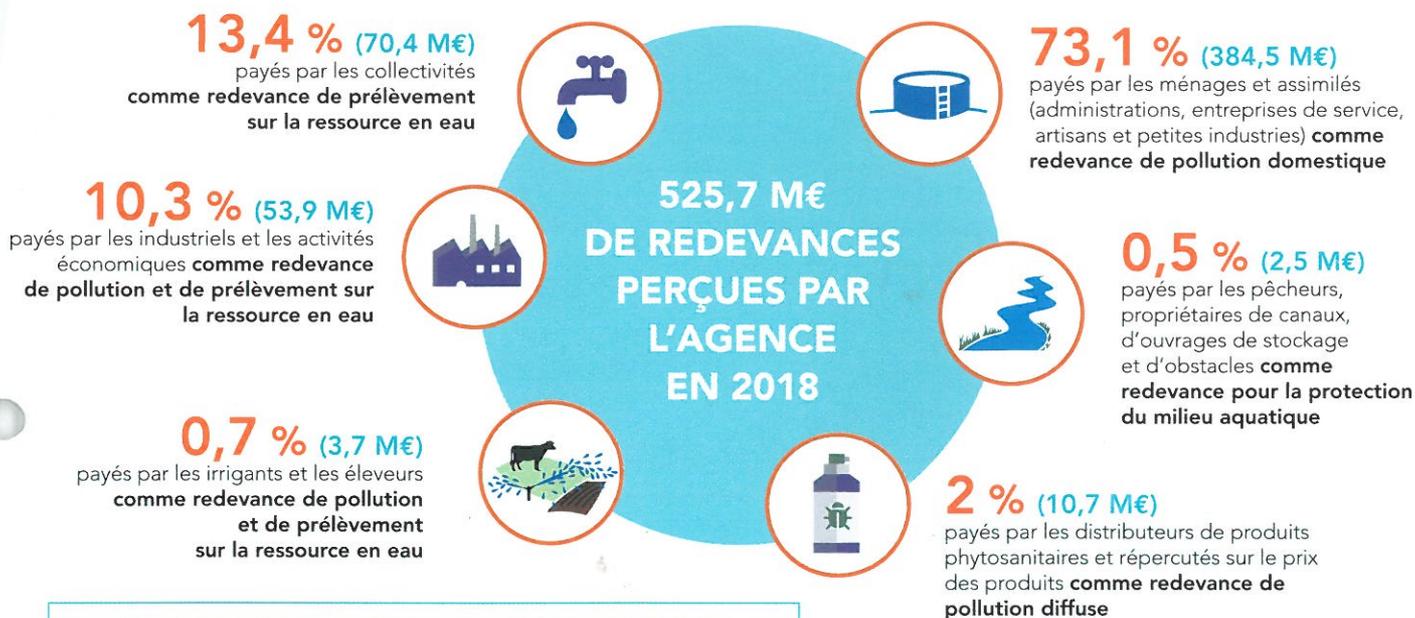
## > Pour la solidarité internationale (5,1 millions €)

83 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

## 2018

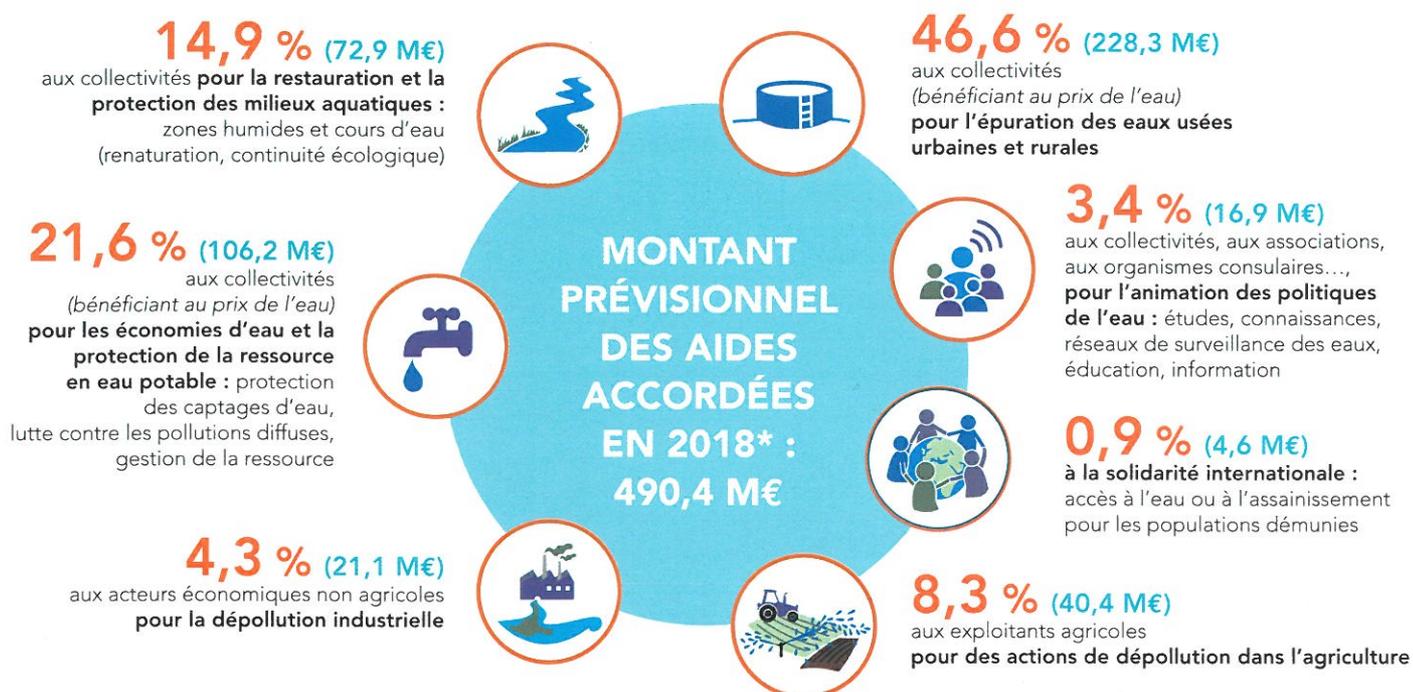
Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Cette redistribution bénéficie pour plus de 80 % aux collectivités. Elle organise une solidarité entre les bassins Rhône-Méditerranée et Corse ainsi qu'entre les communes urbaines et rurales.

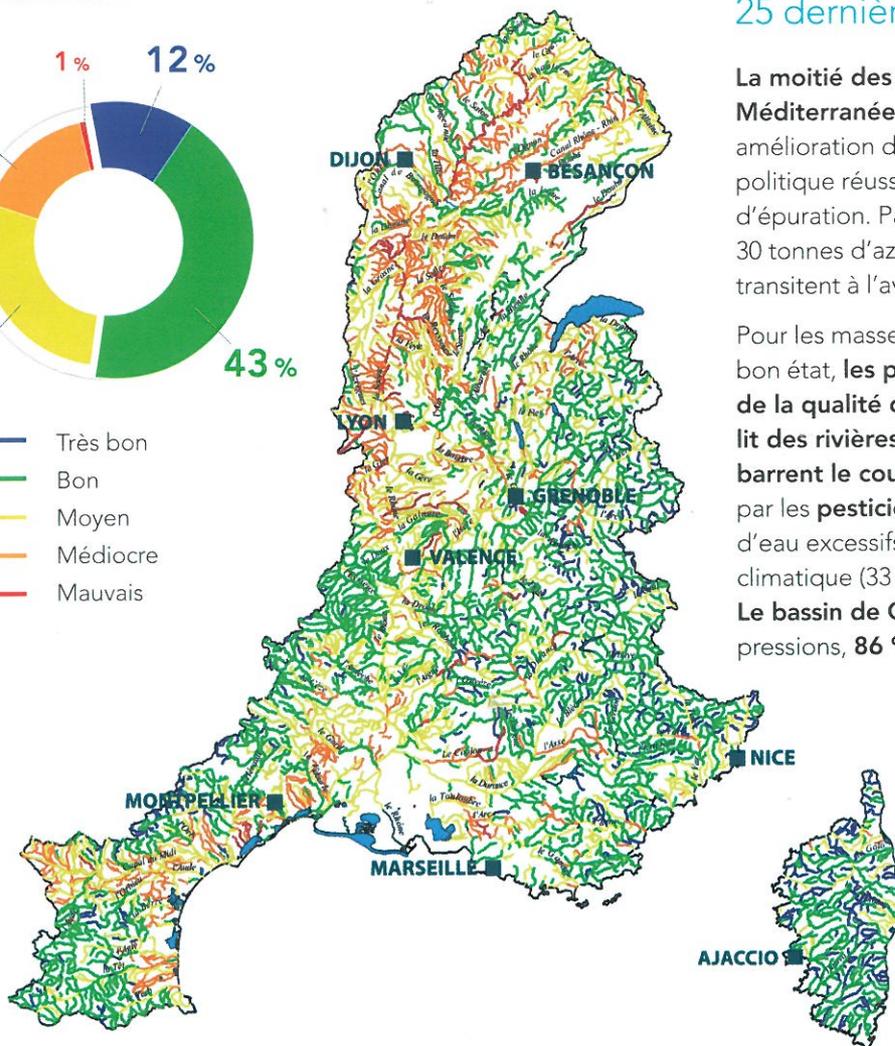
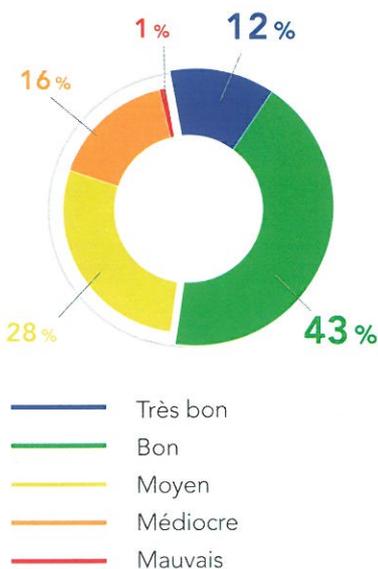


**Aides aux communes rurales :** l'agence de l'eau soutient spécifiquement les actions des communes rurales pour rénover et entretenir leurs infrastructures d'eau et d'assainissement (100 millions €/an).

\*Il ne s'agit pas des aides versées, les opérations subventionnées pouvant s'étaler sur plusieurs années. S'y ajoutent le prélèvement opéré par l'Etat (47 M€) et le financement des opérateurs de la biodiversité : AFB, parcs nationaux et ONCFS (66 M€)

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2017



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée sont en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 86 % de ses rivières sont en bon état.

## La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPALDEPARTEMENT DE LA  
SAVOIEL'an deux mil dix-huit  
Le 17 décembreNombre de conseillers : 15  
En exercice : 14  
Présents : 12  
Votants : 14  
Pouvoirs : 2

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Laurent TRESALLET, Maire.

Pour 14  
Contre /  
Abstention /**Etaient présents** : M. Laurent TRESALLET, Maire, Mme Anne CROZET, 1ère adjointe, M. Gérard COLLIN, 2ème adjoint, M. Pierre JOUANNE 3ème adjoint et M. Franck CHENAL, 4ème adjoint.  
Mmes Marina MENGOLLI, Georgette NALESSO, Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS et Charlotte THOMPSON conseillères municipales.  
MM. Marc COLLIN, Christian HEBERT et Cédric POCCARD-CHAPUIS, conseillers municipaux.Date de convocation :  
12/12/2018  
Date d'affichage :  
12/12/2018

Formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés** : Mme Guillemette COUTTET conseillère municipale et M. Anthony POCCARD-CHAPUIS, conseiller municipal.**Pouvoirs** : De Guillemette COUTTET à Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS et d'Anthony POCCARD-CHAPUIS à Laurent TRESALLET.

M. Cédric POCCARD-CHAPUIS a été élu secrétaire de séance.

**Délibération N°2018/12/146 : Présentation et adoption du rapport sur le prix et la qualité des services public d'eau potable et d'assainissement pour l'exercice 2017/2018**

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) impose, par son article L2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable et d'assainissement.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Pour la commune de Peisey-Nancroix, la facturation des consommations d'eau potable étant réalisées sur la période allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août de l'année suivante, le rapport est également basé sur cette période.

Les RPQS « Eau potable » et « Assainissement Collectif » pour l'exercice 2017/2018 sont présentés au conseil municipal. M. le Maire présente ci-après un résumé des principaux éléments des rapports :

**1. Eau potable**

Le volume d'eau facturé est en légère baisse (102 607 m<sup>3</sup> en 2017-2018 contre 111 000 m<sup>3</sup> en 2016/2017).

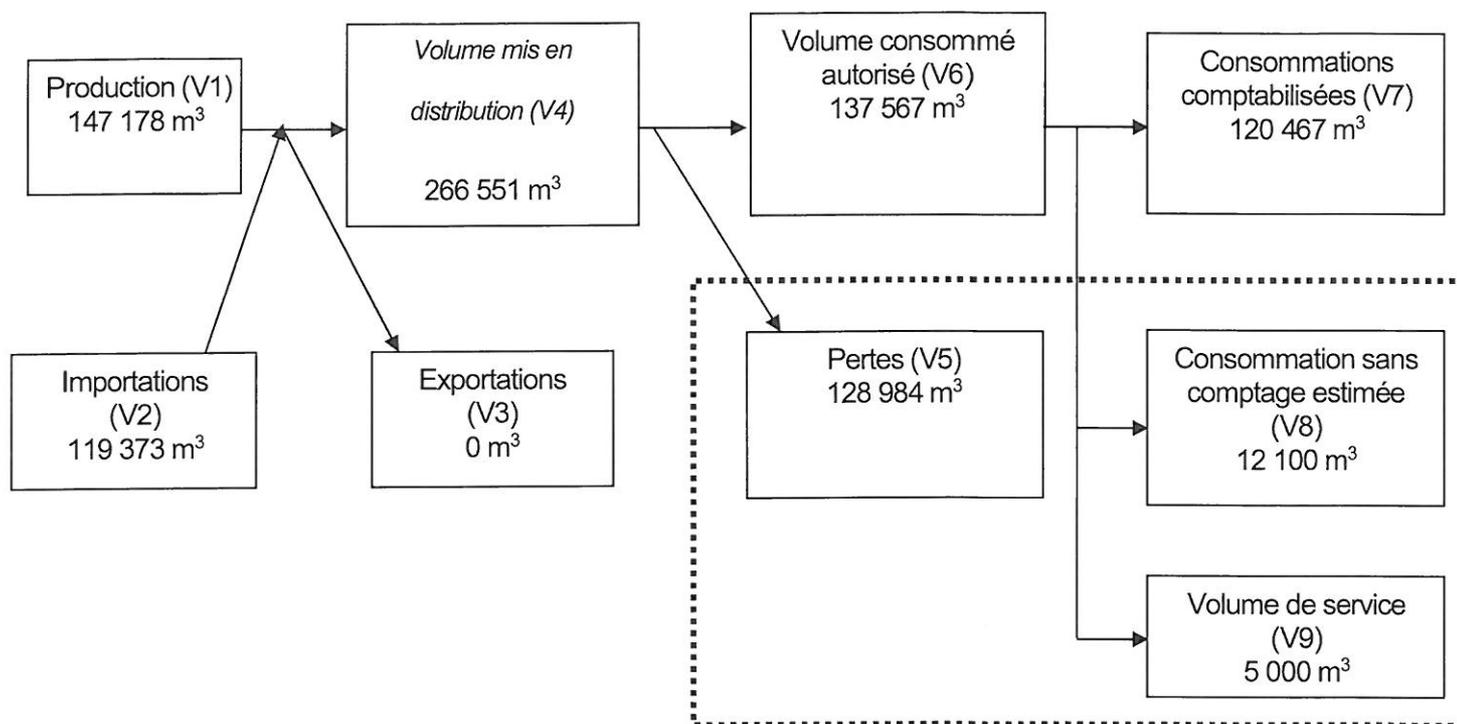
Cette année, la mise en place de compteur sur certains bachals a permis d'évaluer plus précisément les volumes consommés par ces ouvrages assimilables à des fontaines publiques : 17 860 m<sup>3</sup> pour 11 bachals équipés.

Soit un volume total comptabilisé mis en distribution de 102 607 + 17 860 = 120 467 m<sup>3</sup>

A partir de ses consommations réelles, une estimation a pu être réalisée pour les autres bachals non équipés de compteur. Pour ces ouvrages, le volume consommé est estimé à 10 900 m<sup>3</sup>/an.

A cela s'ajoute les bâtiments publics non équipés de compteur (mairie, école, gîte, ...) pour lesquels la consommation a été estimée à 1200 m<sup>3</sup>/an, soit un volume total de « Consommation sans comptage estimée » de 12 100 m<sup>3</sup>.

Le schéma ci-après synthétise le bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable pour l'exercice 2017-2018



Nota : le « Volume de service » correspond aux volumes d'eaux utilisées pour les travaux d'entretien (curage des conduites, essais sur les poteaux d'incendie,...) et pour la production de neige artificielle du site nordique (3 000 m<sup>3</sup> l'hiver 2017-2018)

Concernant les pertes (V5) estimée par déduction à 128 984 m<sup>3</sup>, afin de vérifier la fiabilité de ce volume, une mesure nocturne des débits mis en distribution au niveau des réservoirs a été réalisée le 30/11/2018 entre 4h et 5h30 du matin :

- Réservoir de Plan Peisey :
  - o débit de fuite de 6,36 m<sup>3</sup>/h
  - o auquel il faut déduire la vidange continue pour mise hors gel du hameau du Freinay à 0,33 m<sup>3</sup>/h
  - o Soit un débit de fuite de 6,03 m<sup>3</sup>/h
- Réservoir de La Chenarie :
  - o Débit de fuite : 8,76 m<sup>3</sup>/h
  - o Débit de fuite du réservoir de Peisey en aval : 0,36 m<sup>3</sup>/h
  - o Par déduction :
    - Débit de fuite du secteur Peisey, Moulin, Le Villaret : 0,36 m<sup>3</sup>/h
    - Débit de fuite du secteur Nancroix, Passieu, La Chenarie, Pont Baudin : 8,4 m<sup>3</sup>/h
- Débit de fuite total = 14,79 m<sup>3</sup>/h

De par ces mesures, les volumes de pertes en réseau en une année dus aux fuites sont estimées à :

$$14,79 \text{ m}^3/\text{h} \times 24\text{h} \times 365 \text{ j/an} = 129\,560 \text{ m}^3/\text{an}$$

Ce chiffre correspond approximativement aux pertes de 128 894 m<sup>3</sup> estimée dans le bilan ci-avant, ce qui permet de vérifier :

- La bonne mesure des volumes de fuite
- La bonne estimation des volumes consommés par les bâtiments et baches non équipés de compteurs.

Les valeurs de débit de fuite mesurées ne sont pas tout à fait rassurantes : le débit de fuite a légèrement augmenté depuis l'exercice précédent (14,4 m<sup>3</sup>/h en 2016-2017), malgré l'effort réalisé sur les renouvellements des réseaux (sur le secteur de Nancroix et des Arches notamment). D'autres fuites (non visibles en surface et donc non réparées pour le moment) sont donc apparues sur les zones où le réseau n'a pas encore été renouvelé.

Nous pouvons néanmoins noter le très bon résultat des débits de fuite sur le secteur Peisey, Le Villaret et Moulin, (0,3 m<sup>3</sup>/h), résultat des travaux réalisés depuis 2016 (Moulin, Place Roscanvel et ruelle Todesco).

A partir de ces résultats, le rendement du réseau est évalué à 51,6 %. Le rendement n'est toujours pas conforme (Pour rappel, l'objectif réglementaire est de 69.19%.)

Les autres évolutions notables des indicateurs de gestion du service sont les suivantes :

- Le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 3,45 % au cours des 5 dernières années, résultat des investissements réalisés depuis 2016 sur La Chenarie, Moulin, Nancroix, Peisey et Les Arches.
- L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est désormais de 67%, résultat de la procédure de régularisation administrative en cours sur le captage de Pepin.

## 2. Eaux usées

Les indicateurs sont stables par rapport à l'an dernier ; le nombre d'abonnés raccordés au réseau d'eaux usées augmentera sensiblement au prochain exercice grâce à l'extension du réseau d'eaux usées sur le hameau de Nancroix.

La gestion des boues produites par les stations d'épuration exploitées par la commune (Les Glières, Pracompuet et La Culaz) est conforme à 100 % (évacuation et traitement des boues annuellement produites par dépotage à la station d'épuration de Bourg-Saint-Maurice).

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,**

- ADOPTE les rapports sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement collectif
- DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération
- DECIDE de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site [www.service.eaufrance.fr](http://www.service.eaufrance.fr)

**AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

Pour Copie Conforme :

Le Maire,  
Laurent TRESALLET



AR CONTROLE DE LEGALITE : 073-217301977-20181220-2018\_12\_146-DE  
en date du 20/12/2018 ; REFERENCE ACTE : 2018\_12\_146